



CABINET

UNITÉ DE COORDINATION DES PROJETS
- FONDS MONDIAL (UCP-FM)

FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UNE APPLICATION DE TELEMEDECINE DANS LES DISTRICTS SANITAIRES DE BOUNDIALI, FERKESSEDOUGOU ET TENGRELA

AON/MSHPCMU/CAB/UCPFM/GC7/2026/020

1. L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle qui a en charge le suivi programmatique et la gestion financière du volet public des subventions du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.
2. Pour le compte de la Direction de la Médecine Hospitalière et de Proximité (DMHP), l'UCP-FM lance le présent appel d'offres afin de sélectionner un opérateur économique qualifié pour la **fourniture et la mise en service d'une application de télémedecine dans les districts sanitaires de Boundiali, Ferkessedougou et Tengrela.**
3. Couvert par la subvention GC7 du Fonds mondial, les fonds sont disponibles pour le règlement des prestations dans les meilleurs délais.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert en un lot unique à savoir **la fourniture et la mise en service d'une application de télémedecine dans les districts sanitaires de Boundiali, Ferkessedougou et Tengrela.**
5. Le marché issu de la présente consultation sera passé sur prix unitaire.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres est à télécharger sans frais sur le site <https://www.ucp-fm.com/marches>.
7. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans le dossier d'Appel d'offres - Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres /Tableau de notation.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission établie par une banque, une société d'assurance, un organisme financier ou un tiers agréé par les Autorités compétentes du pays d'origine du soumissionnaire. Le montant de ladite garantie doit être de **cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) Francs CFA.**
9. Les offres devront être soumises en distinguant l'offre technique de l'offre financière conformément au principe de la double enveloppe. La soumission des offres est recevable au plus tard le **1^{er} septembre 2026 à 10 heures 00 minute GMT :**
 - Soit par dépôt physique au secrétariat de l'UCP-FM **sise à Abidjan commune de Cocody, Bonoumin non loin de CAP NORD, Résidence Sithem 2, Rue I49 Tel : 01 43 36 35 35, 06 BP 2794 Abidjan 06 ;**

- Soit par voie électronique sur le lien : https://ucp-fm-my.sharepoint.com/:f/g/personal/candidatures_ucp-fm_ci/IgAlbYyNNqe7QYVBkN5yTvozAaTGEewBfOsO5_3BjluXdFk

Les offres soumises en retard ne seront pas réceptionnées.

10. Les offres techniques seront ouvertes en séance publique au siège de l'UCP-FM le même **1^{er} septembre 2026 à 10 H 30 minutes GMT**. Un lien sera partagé aux soumissionnaires qui voudraient y participer en ligne.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. L'UCP-FM se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents transmis par les soumissionnaires.
13. Tout acte frauduleux relevé de la part d'un soumissionnaire entraînera le rejet immédiat de son offre, la suspension de participer aux marchés publiés par l'UCP-FM ainsi que la dénonciation éventuelle auprès des autorités compétentes.
14. Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : Tel : **+225 01 43 36 35 35** ; Courriel : **procurement@ucp-fm.ci**

**Unité de Coordination des Projets
Subventionnés par le Fonds Mondial**

Le Coordonnateur